Le Chœur du Collège de Delémont a fêté dignement son jubilé

À l'occasion des 20 ans du Chœur du Collège de Delémont, notre collègue, Alain Tobler, a signé une célébration à la fois festive, émouvante et vivante en proposant un spectacle de grande qualité.

Durant deux soirées, pas moins de 80 voix se sont réunies à Vicques pour interpréter un répertoire varié et moderne. Plusieurs générations se sont retrouvées. Une cinquantaine d'ancien·nes élèves sont revenu·es pour chanter encore une fois, comme au premier jour. La bonne ambiance et la joie de partager un moment ensemble étaient palpables, reflet d'un groupe uni par une passion commune.
Enseignant de musique au Collège de Delémont depuis plus de deux décennies, chef de chœur engagé et pianiste, Alain a su insuffler une dynamique unique à cette formation scolaire, la menant bien au-delà de ses murs. La musique est un puissant vecteur de cohésion, de dépassement de soi et de plaisir partagé. Elle a été partagée et ressentie par plusieurs centaines de personnes durant deux magnifiques soirées qui en appellent déjà d'autres selon les souhaits exprimés par les protagonistes. Ce projet met en lumière la place de l'art à l'école et le rôle essentiel de l'engagement personnel, mais aussi de la dynamique collective grâce au soutien de collègues engagés comme Antoine Kauffmann et Alexis Jobin entre autres.

«L'orchestre est la meilleure école de démocratie: on y apprend à écouter.»

Daniel Barenboim, pianiste, chef d'orchestre engagé pour la paix

Cette fin d'année était particulièrement chargée pour toi. Parallèlement aux répétitions pour les 20 ans, tu finalisais la rédaction de ton mémoire de master en enseignement spécialisé consacré à la motivation. Quelle est ta recette pour motiver 80 personnes à s'engager dans un tel projet, tout en menant de front autant de choses?

Je crois beaucoup à l'énergie qu'on dégage quand on fait les choses avec le cœur. Mon moteur, c'est la passion. Et je pense que ça se transmet. Les anciens élèves sont revenus parce que cette chorale, pour eux, c'était un lieu de vie, de lien, de souvenirs et d'émotions. Ce n'était pas juste l'envie de chanter à nouveau sur scène, c'était le besoin de revenir à une époque qui comptait, comme retrouver une part de soi.
Jongler entre le travail de mémoire et l'organisation du jubilé a été un défi majeur, mais les deux projets se sont enrichis l'un l'autre. Mon mémoire portait justement sur la motivation, et je l'ai vécue en direct. Ce qui aurait pu être une source de stress s'est transformé en énergie. L'enthousiasme des anciens, leur envie de s'impliquer, m'a porté. Je suis resté centré sur l'essentiel: construire ensemble, et en retirer du plaisir. Quand je repense à l'émotion partagée sur scène, je me dis que ça en valait pleinement la peine.

Comment trouves-tu l'équilibre entre exigence artistique et accessibilité pédagogique dans un projet musical scolaire d'envergure comme celui-là?

À mes yeux, l'objectif n'est pas d'atteindre la perfection, mais la sincérité de ce qu'on vit ensemble sur scène. Je choisis des chansons qui résonnent chez les élèves, musicalement, émotionnellement, par leur rythme et leur intensité. Cela ne veut pas dire qu'il faut tout simplifier. Au contraire, je crois que les jeunes sont capables de beaucoup, pour autant qu'on les accompagne et les encourage avec bienveillance, avec humour aussi, et surtout avec confiance.
Mon exigence principale est simple: chanter ensemble, chanter clair, chanter avec le cœur. Être synchro, articuler, sentir le rythme, et surtout transmettre quelque chose de vibrant. Ça, c'est accessible à tous. Et quand le groupe le ressent, on touche à une forme d'harmonie collective.
Ce projet a été porteur pour tout le monde, y compris pour le public, dont certain·es spectateur·trices m'ont déjà proposé leurs voix pour le futur Chœur que je vais fonder avec les ancien·nes élèves.
Ce Chœur a déjà une belle richesse: un répertoire varié, dynamique et rassembleur.

Suite de l'interview dans le prochain numéro.

SEJ
Syndicat des Enseignant-es Jurassien-nes

Nouvelle rentrée, nouveau défi

Le mois d'aout rime avec le retour de nos élèves et étudiant·es dans les écoles.
Vous avez donc vécu cette semaine l'arrivée de ces nouveaux visages, mais aussi ceux de leurs parents ou de nos collègues.

Avec une nouvelle volée d'élèves, un renouvellement de l'effectif de la classe, un nouveau site scolaire ou de nouveaux·elles collègues, chaque rentrée est différente et demande un nouvel équilibre à rechercher. À tout âge, c'est un moment particulier qui arrive avec son cortège d'inquiétudes, de doutes, mais aussi d'espoirs et d'opportunités avec ses rencontres plurielles et singulières.
Sans pessimisme, ni idéalisme, nous remarquons que la charge mentale qui pèse sur la profession est de plus en plus grande. Elle fait partie du travail, mais doit également être cadrée et accompagnée.
Durant cette année, vous vivrez des rencontres compliquées, connaitrez des difficultés passagères, complexes ou problématiques. Certaines s'apaiseront d'elles-mêmes, d'autres grâce au soutien des collègues, de la direction, de la médiation, des TSS, et le plus souvent par votre expertise et compétences.
À chaque fois, soyez assuré·es que vous trouverez une écoute attentive et un espace de dialogue auprès de votre syndicat pour vous accompagner.
Pour durer dans notre métier, il est devenu impératif de pouvoir échanger, partager, mobiliser nos ressources, mais également déléguer certaines tâches qui ne sont pas du champ de l'enseignement. Pour durer, il est donc nécessaire d'identifier nos besoins pour pouvoir prendre soin de nous et bénéficier des appuis adaptés. Nous pensons parfois tellement à nos élèves, nos collègues ou notre famille au quotidien, que nous l'oublions. La métaphore de l'avion est assez explicite.
Lors d'un vol en avion, lorsque la cabine est dépressurisée, l'acte héroïque de mettre le masque à oxygène à un seul enfant est vain si vous perdez connaissance. L'urgence est de mettre son propre masque en premier, pas par égoïsme, mais par nécessité. Ce pragmatisme permettra ensuite d'assumer le leadership qui assurera à tous les enfants un soutien pour mettre le leur en gardant conscience et lucidité.
Pour cette nouvelle année scolaire, nous vous souhaitons beaucoup de plaisir, de joie et de partage avec vos élèves, vos étudiant·es, vos collègues et votre famille. Nous vous souhaitons également beaucoup de moments riches pour vous ressourcer et conserver le feu qui vous habite.

•

Christophe Girardin, secrétaire général du SEJ

«On n'enseigne pas ce que l'on sait: on enseigne ce que l'on est»

Jean Jaurès

Nouvelles de la **CDS**

La coordination des syndicats a rencontré le gouvernement la semaine dernière pour évoquer le renchérissement prévu pour 2026. Le SEJ et les autres syndicats ont rappelé les efforts fournis ces dernières années par le personnel de l'État et le retard actuel de 2,2 points sur les salaires. Ce différentiel continue d'augmenter: il était de 2,5 points en juillet (mois de référence). La CDS et le SEJ continueront à se battre pour une juste revalorisation des salaires. Ils resteront attentifs aux attaques qui diminuent votre pouvoir d'achat, telles que la ponction salariale, le renchérissement partiel et la cotisation d'assainissement LPP.

•

Le renouveau du système éducatif vient «d'en bas»

Lors de la prochaine Journée bernoise – germanophone – de la formation (Formation Berne organise cet événement dans le cadre de Swissdidac 2025) qui se tiendra le 20 novembre prochain dans les locaux flambant neufs de BERNEXPO, Olaf-Axel Burow, spécialiste en pédagogie et en innovation scolaire, se basera sur son ouvrage *Verlorene Zukunft*, pour présenter sept stratégies visant à adapter l'enseignement à l'ère numérique et à l'intelligence artificielle.
Il appelle tout particulièrement à une réforme éducative portée par les écoles elles-mêmes, et non par l'administration. Pour lui, les équipes pédagogiques doivent définir collectivement une vision d'avenir, soutenue par une mission claire et des plans d'action concrets. Il défend par ailleurs une école inclusive et individualisée, où chaque élève bénéficie d'un accompagnement adapté, rendu possible grâce aux outils numériques. Selon lui, le métier d'enseignant·e doit en outre être revalorisé par une meilleure rémunération, des modèles de travail flexibles et plus d'autonomie.
Son discours pourrait être repris lors de la prochaine **Journée francophone des enseignant·es** qui se déroulera, rappelons-le, le **mardi 2 juin 2026 à Tramelan** et qui traitera tout particulièrement de l'importance et de la place à donner au numérique dans l'enseignement des prochaines années. •

Pour **une formation durable et de qualité**

Lors de la conférence de presse d'aout 2025, Formation Berne a rappelé son engagement en faveur d'une formation de qualité dans le canton. Celle-ci repose avant tout sur des enseignant·es capables de créer des relations positives, de motiver et d'accompagner les élèves dans leur développement. Le métier exige une formation académique solide et des compétences complexes. Formation Berne salue les mesures de décharge mises en place pour les maitre·sses de classe (dès 2024) et les directions (dès 2025), qui améliorent les conditions de travail et libèrent du temps pour les tâches pédagogiques essentielles. L'initiative pour la qualité de la formation, soutenue par plus de 20000 signatures, vise à inscrire cet engagement dans la Constitution. Investir dans la formation, c'est investir dans la démocratie, la cohésion sociale et l'avenir.
À noter que le Conseil-exécutif doit prendre une décision (peut-être effective au moment de la publication de cet article) pour donner suite à la validation de l'initiative. Il

© nitro

aura eu le choix de réagir de différentes manières dans le but de donner son préavis au Grand Conseil: accepter et soutenir l'initiative telle quelle, la refuser, proposer un contre-projet direct sous la forme d'une autre reformulation dans la Constitution ou émettre un contre-projet indirect en modifiant par exemple la loi. •

Formation Berne publie un guide sur les mesures disciplinaires possibles

Le guide de Formation Berne détaille les mesures disciplinaires applicables dans les écoles obligatoires du canton de Berne. Il insiste sur l'importance d'évaluer chaque situation individuellement et de suivre des procédures rigoureuses.
Les mesures légères, prises en classe ou par un·e enseignant·e spécialisé·e, visent à corriger le comportement tout en impliquant les parents. Pour des comportements graves ou répétés, des mesures formelles (avertissement écrit, menace d'exclusion) peuvent être décidées par la commission scolaire.
Des mesures temporaires comme le transfert d'établissement ou l'exclusion de certaines activités sont possibles pour stabiliser la situation. L'exclusion de l'enseignement, mesure exceptionnelle et temporaire (maximum 12 semaines), est encadrée par une procédure stricte et implique les parents.
Enfin, le guide rappelle l'obligation de signalement à l'APEA en cas de menace sur l'intégrité de l'enfant, même sans information préalable aux parents si nécessaire.
Le guide complet est disponible sur le site de Formation Berne, rubrique «Conseil». •

SEfFB
Syndicat des Enseignant·es francophones de FORMATION BERNE

Entre ambition d'inclusion et réalité du terrain

L'intégration dans la partie francophone du canton. État des lieux

Le SEfFB a été invité, en juin dernier, par les autorités politiques régionales (Conseil du Jura bernois) à dresser un état des lieux de la mise en œuvre du dernier concept d'intégration. Le syndicat s'est appuyé à la fois sur un sondage mené auprès des enseignant·es spécialisé·es et sur l'analyse réalisée par l'association des logopédistes (ARLD-BE). Synthèse du bilan présenté:
Depuis 2022, la révision de la Loi sur l'école obligatoire vise une intégration accrue des élèves à besoins particuliers dans les classes ordinaires. Plusieurs modifications ont alors été introduites, notamment le transfert des prestations de la Direction de la santé publique à celle de l'instruction publique.
Par ailleurs, un système structuré autour de trois types de mesures a été instauré dans les écoles ordinaires: mesures ordinaires (OMO), soutien élargi (SE) et mesures renforcées intégrées (OsEO). Enfin, un poste de conseil et de soutien aux écoles a été créé pour accompagner cette réforme.
Toutefois, la mise en œuvre révèle plusieurs problématiques, notamment une disparité entre les écoles quant aux ressources SE disponibles. À cela s'ajoute le fait que les directions d'établissement, souvent dépourvues d'expertise spécifique, se trouvent en première ligne pour attribuer ces ressources.
La suppression des écoles de pédagogie curative et le transfert des thérapeutes (logopédistes, psychomotricien·nes) vers les écoles publiques ont également bouleversé les pratiques établies. Le Service psychologique pour enfants et adolescents (SPE), désormais principalement centré sur la procédure PES (OsEO), n'assure plus l'accompagnement des écoles comme auparavant.
Le sondage met en évidence une évolution significative de l'activité des enseignant·es spécialisé·es. Le poids administratif, les collaborations interprofessionnelles et les modalités d'enseignement sont les aspects les plus affectés.
Si ces personnes reconnaissent une meilleure prise en compte des besoins des élèves, elles dénoncent toutefois une lourdeur administrative, des effectifs élevés, une multiplication des séances, et parfois un manque de compréhension mutuelle avec les titulaires de classe.
Les projets pédagogiques OMO et SE sont jugés utiles, mais les projets individualisés (liés aux mesures OsEO) sont perçus comme lourds et inefficaces.
L'insatisfaction est particulièrement marquée au cycle 1, où des titulaires doivent gérer seul·es des situations complexes, faute de soutien suffisant.
En ce qui concerne plus spécifiquement la logopédie, la réforme a recentré la prise en charge sur les services publics pour les enfants de 4 à 16 ans, reléguant les tranches 0–4 ans et 16–20 ans aux cabinets privés.
Ce changement a conduit à la fermeture de plusieurs cabinets, faute de patient·es dans les nouvelles tranches d'âge ciblées et à une centralisation des services sur Bienne. Des compromis ont permis de poursuivre temporairement certains suivis existants, mais les délais d'attente se sont allongés, parfois au-delà d'une année.
Ainsi, certains enfants commencent leur scolarité avec des troubles non traités, en l'absence de prise en charge disponible, ce qui complique le travail des enseignant·es dès l'entrée à l'école. Le canton a réagi dernièrement en créant un nouveau poste de soutien et de conseil dédié spécifiquement à la logopédie. •

Qu'en est-il de la pénurie d'enseignant·es dans notre région?

C'est la question à laquelle le groupe de suivi de la pénurie de personnel enseignant dans l'espace BEJUNE tentera de répondre dans les prochains mois. Ce groupe de travail, mandaté par le Comité stratégique de la HEP BEJUNE, aura pour tâche «d'évaluer, à l'aide d'indicateurs chiffrés, le risque d'apparition d'une pénurie de personnel enseignant au cours des prochaines années». L'Intersyndicale BEJUNE sera représentée dans ce groupe. Il s'agira pour cette dernière d'alerter les autorités cantonales respectives non pas uniquement sur des chiffres, mais également au niveau qualitatif de l'occupation des postes.
Des mesures pour le moins préventives devraient suivre. Les exemples d'actions prises par les cantons alémaniques, et plus particulièrement par le canton de Berne, seront alors utiles. •

L'interdiction est-elle une solution?

La période actuelle est passablement chamboulée, avec de mauvaises nouvelles qui nous envahissent directement ou par médias interposés.
De profonds et rapides changements bouleversent notre quotidien et transforment notre société. Le sentiment d'inquiétude et d'insécurité grandit et l'impression de perte de contrôle nous gagne parfois. Dans ce contexte, à différents niveaux, le recours aux «bonnes vieilles méthodes» est tentant. Certains ne se privent d'ailleurs pas d'en faire l'apologie très ouvertement.

Les autorités scolaires elles aussi, soumises à diverses pressions populaires et politiques, ont parfois tendance à s'y laisser prendre. Trois problématiques survenues ce printemps en sont des signes et nous ont interpellé·es.

Alcool au camp de ski

C'est tout d'abord un des cercles scolaires de notre canton qui, inquiet du comportement de quelques adultes lors des camps de skis, a jugé bon de modifier son règlement des activités extra-scolaires en y insérant la phrase: «La consommation de ces produits (alcool, CBD…) durant la journée ainsi qu'à la vue et au contact des élèves est strictement interdite.». Très bien. Louable intention. Mais résistera-t-elle longtemps à la réalité? En effet, si cette interdiction devait être appliquée correctement, cela impliquerait de bannir toute vente d'alcool dans les fêtes scolaires, faisant disparaitre ainsi une large part du bénéfice de celles-ci… justement destiné à l'organisation desdits camps de ski. Joli auto-goal! Il nous parait évident que ce sujet devrait être rediscuté de manière plus réaliste et nous l'avons fait savoir aux autorités concernées.

Puffs jetables dans les kiosques

Une autre réflexion concerne la vente de puffs jetables dans les kiosques. Il est à noter que ces produits, qui n'auraient jamais dû être commercialisés au vu de leur attractivité et de leur nocivité auprès des jeunes, vont être

© sytmalo

interdits surtout parce qu'une fois jetés à la poubelle, ils ont la fâcheuse propension à bouter le feu à nos déchetteries. Mais comment pourra-t-on empêcher nos ados de se fournir en puffs sur internet, puis de revendre ces objets parfumés et colorés à leurs camarades? Il semblerait d'ailleurs que l'industrie concernée ait déjà trouvé la parade à cette règlementation… Malgré une interdiction qui nous parait très souhaitable, il faudra continuer de se préoccuper de cette question des cigarettes traditionnelles, électriques ou jetables…

Smartphones à l'école

Au niveau international et local, notons enfin les intentions d'interdire l'usage du smartphone dans les collèges et leurs environs. Une proposition tentante, mais qui entre en contradiction avec l'usage de plus en plus recommandé par l'école elle-même de ces objets (consultations Pronote…) et les multiples applications indispensables à nos élèves (abonnements de transport public, paiements Twint, contacts avec les familles…). Et si l'on interdit totalement l'usage du smartphone dans les écoles et les préaux, ne risque-t-on pas d'inciter nos élèves à quitter ce périmètre sécurisé pour aller consulter leurs portables dans les ruelles voisines? Ce ne serait probablement pas la meilleure alternative…
Ces trois situations démontrent la complexité des problèmes sociaux dont l'école doit s'occuper, avec une accélération des changements à prendre en compte. Or, comme toute institution, l'école est un paquebot difficile à manœuvrer et lent à la réaction. Pour autant, et même si celles-ci sont parfois légitimes et peuvent nous «dépanner» dans l'immédiat, les interdictions diverses ont une fâcheuse tendance à déplacer les problèmes au lieu de les résoudre. L'occasion est donc belle de rappeler ici que la mission fondamentale de l'école n'est pas d'interdire ou de sanctionner, mais de développer les compétences de nos jeunes, de les instruire, de les éduquer, de leur donner les outils réflexifs leur permettant peu à peu de faire des choix à propos de leur vie, de devenir des adultes et des citoyen·nes éclairé·es et responsables. Ne perdons jamais de vue cet objectif fondamental!

Le SAEN vous souhaite une belle reprise et de nombreuses satisfactions dans cette nouvelle année scolaire! •

Pierre-Alain Porret, président du SAEN

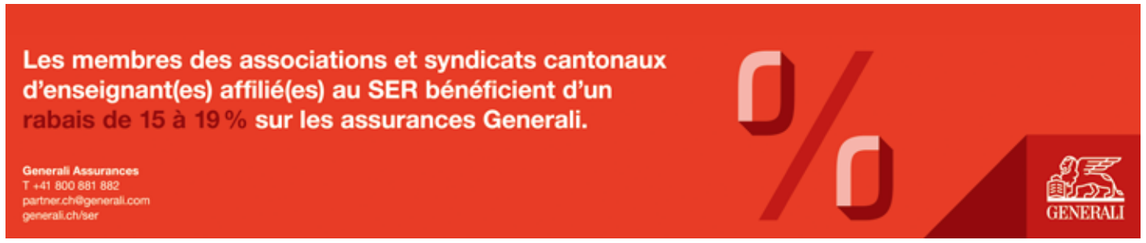

Des dossiers importants pour la rentrée…

Voici quelques-uns des dossiers les plus importants qui attendent votre comité dès la rentrée d'aout:

Programme d'enseignement de l'allemand par immersion (PRIMA) – L'échéance pour démarrer une filière PRIMA dans chaque centre scolaire se rapproche dangereusement, puisque la date limite est fixée à la rentrée 2027. Or, la pénurie d'enseignant·es capables d'enseigner en immersion langagière est criante. Le SAEN continue de se battre pour l'abandon de cette obligation néfaste qui incite les directions à exercer des pressions inacceptables sur les enseignant·es.

Le projet «Ma journée à l'école» (MAé) – Depuis une année, deux écoles de notre canton testent la journée d'école à horaire continu. Si ce projet semble répondre à une forte demande des familles, il n'est gratuit ni financièrement ni humainement. Le stress et la fatigue minent les équipes pédagogiques.
Le SAEN appelle à un suivi rapproché et à une aide suffisante pour les soulager.

Difficultés de comportement – Au cycle 1 en particulier, mais aussi dans tous les degrés scolaires, nous constatons depuis quelques années une explosion des comportements difficiles à gérer. Incivilités, incapacité à supporter la frustration, irrespect des consignes et violences diverses sont les symptômes d'un malaise grandissant chez nos élèves, lequel a de fortes répercussions sur les enseignant·es, notamment au niveau de leur santé.

Le SAEN est de plus en plus souvent appelé à la rescousse et demande aux autorités de trouver des solutions à cette problématique.

Maturité en quatre ans – La mise en place d'une maturité mixte «10+4» et «11+4» aura de fortes répercussions sur le quotidien des élèves et enseignant·es du cycle 3.
Le SAEN dispose encore de quelques mois pour relayer vos propositions à ce sujet. Une opportunité à ne pas manquer!

… et des rencontres à ne pas manquer!

N'oubliez pas de réserver ces dates importantes dans vos agendas:

- **L'Assemblée des Délégué·es du SAEN le mardi 16 septembre**, de 18h à 20h, au collège des Safrières, à Cormondrèche.
- **La Journée syndicale du SAEN le mercredi 5 novembre,** au collège des Deux-Thielles, au Landeron.
- **Les Assises Romandes de l'Éducation du SER le mercredi 19 novembre,** au Château d'Yverdon, sur le thème du climat scolaire.

Une large participation des enseignant·es à ces rendez-vous est un signal fort pour les autorités et un enrichissement personnel et professionnel non négligeable pour chaque participant·e!

Au plaisir de vous y rencontrer! *(pap)*

Vivre à toute vitesse: enseigner à l'ère de l'accélération

Eh oui! C'est déjà la rentrée… Comme le temps passe vite! Dans nos vies quotidiennes, comme dans nos salles de classe, une impression domine: tout va de plus en plus vite. Cette sensation n'est pas qu'un ressenti personnel. Elle est au cœur de la réflexion du sociologue et philosophe Hartmut Rosa, qui propose une lecture critique de la modernité à travers le prisme de l'accélération sociale.

Trois formes d'accélération auto-propulsées

Dans son livre Aliénation et accélération (2014)[1], Rosa distingue trois types d'accélération:

1. **L'accélération technique:** Elle concerne les moyens de transport, de communication, ou encore le traitement de l'information et impacte les changements sociaux.
2. **L'accélération des changements sociaux:** Là où autrefois un métier ou un mode de vie se transmettait de génération en génération; aujourd'hui, il n'est pas rare de changer plusieurs fois de métier ou de recomposer sa famille au cours d'une vie. Les structures familiales, les parcours professionnels, les normes culturelles évoluent de plus en plus vite, accélérant le rythme de vie.
3. **L'accélération du rythme de vie:** C'est la perception subjective mais bien réelle de manquer de temps. Nous cherchons à faire toujours plus en moins de temps, à vivre davantage d'expériences, à optimiser chaque minute. Le temps devient une ressource rare, presque une marchandise. Ci-fait que nous poursuivons une quête de gain de temps qui peut se réaliser au travers des innovations technologiques que nous inventons… la boucle est ainsi formée.

Rosa montre que la compétition économique et la quête de la réussite sont les véritables moteurs de cette accélération. Dans une société où la performance est mesurée par la quantité de travail accompli dans un temps donné, ralentir devient un luxe, voire une faute.

Il existe aussi une dimension existentielle à l'accélération qui semble être une réponse moderne à l'angoisse de la finitude. Vivre vite, c'est tenter de vivre plus, de tout expérimenter avant qu'il ne soit trop tard, avant la mort.

Enseigner dans un monde qui s'accélère

Je ne sais pas ce qu'il en est pour vous chères et chers collègues, mais pour moi cette analyse résonne fortement. L'école elle-même est prise dans cette dynamique: programmes à boucler, injonctions à innover, pression des évaluations, multiplication des tâches administratives… Et les élèves, eux aussi, vivent cette accélération: surcharge d'activités, sollicitations numériques constantes, *zapping* de tâches et difficulté à se concentrer sur une longue période, font partie des grands constats que nous faisons depuis plusieurs années.

Rosa remarque que «le temps de l'expérience et le temps du souvenir ont des qualités inverses: si vous faites quelque chose qui vous plait vraiment, et que vous en ressentez beaucoup d'impressions fraiches, intenses et stimulantes, le temps s'écoule normalement très vite. Mais à la fin de la journée, vous vous retournez, vous avez inévitablement le sentiment que la journée a été extrêmement longue» (p.128). Le rapport perçu du temps suit un motif bref/long (dans le rapport entre l'action elle-même et le souvenir de cette action).

Avec l'accélération des rythmes de vie, les formes d'expériences du temps changent, en suivant un motif bref/bref. Par exemple, si l'on surfe sur internet, le temps passe très vite n'est-ce pas? On scrolle… À la fin de la journée toutefois, le souvenir du temps passé est également perçu comme bref.

Il existe une «tendance à l'effacement (ou refus du stockage) des traces mémorielles» (p.130). «Toutes ces activités ont comme résultat des épisodes isolés d'action et d'expérience qui ne se connectent pas aux autres d'une façon intégrée ou significative. Finalement, nous nous souvenons à peine d'avoir été là» (p.131).

Quelques pistes de et en travail

Sans prétention aucune, voici quelques possibles à mettre en œuvre.

a) Dans les premiers degrés de la scolarité, proposer des temps longs et réguliers de «jeux de faire-semblant» (Le groupe GIRAF[2] préconise au minimum une heure en continu tous les jours en 1-2P; des temps plus longs, jusqu'à 2 périodes en continu 2-3 fois par semaine en 3P et au moins une heure par semaine en 4P)
b) Proposer des projets longs où les élèves peuvent approfondir un sujet, le reprendre, le retravailler – dans toutes les disciplines.
c) Prendre le temps d'écrire, de réécrire, de relire et discuter les idées.
d) Créer des rituels et assemblées pour discuter des sujets qui préoccupent les élèves.
e) Prendre le temps de l'observation et de la contemplation. Sortir, admirer.
f) Instaurer des temps de philosophie et discuter «qu'est-ce qu'une scolarité/une vie réussie?»; «Qu'est-ce que la richesse»?
g) Travailler à l'esthétisme… y compris en mathématiques… Qu'est-ce que le beau?

Et si la lenteur n'était pas le contraire de la rapidité? Que serait-elle? Peut-être un moyen d'habiter l'espace et le temps autrement, en profondeur. •

Sandrine Breithaupt

[1] Rosa, H. (2014). *Aliénation et accélération. Vers une théorie critique de la modernité tardive.* La Découverte.

[2] Groupe d'intervention et de recherche sur les apprentissages fondamentaux.

Pour aller plus loin

Zakaria Serir. *Accélération et mutation du travail enseignant: interroger un phénomène émergeant.* Educateur spécial 2025. PP46-49.

Publicité

Bank Banque Banca CLER

La banque CLER offre des conditions attrayantes aux affilié·es du SER

À découvrir sur: https://www.cler.ch/fr/ser

Compétent pour l'apprentissage par la nature

Formation certifiante (CAS)
Éducation à l'environnement par la nature (EEN)

Le CAS EEN est délivré par HEPIA en collaboration avec SILVIVA et ZHAW

silviva.ch/cas-een

Nouvelle année…

L'été file et déroule le fil du temps gentiment… Ce temps de pause permet à chaque enseignant·e de profiter de sa classe sans élèves pour imaginer la nouvelle année qui arrive et qui amènera comme souvent, son lot de surprises et de nouveautés. Anticiper, préparer, chercher, farfouiller, bricoler, décorer, réfléchir, rigoler, souffler, lire, découvrir…

Dans le calme d'une classe vide, tout est possible afin de créer avec enthousiasme un nouvel univers pour les élèves qui arriveront à la rentrée. Ce moment que l'on revit inlassablement chaque année mais que l'on peut rendre à chaque fois différent fait assurément partie de la magie de notre métier. Quelle chance de pouvoir chaque fois repartir sur quelque chose de nouveau, de pouvoir encore et toujours se renouveler et guider de nouveaux·elles élèves sur le chemin de la vie scolaire.
À la SPFF aussi, la nouvelle année apporte son lot de changements. **Raphaëlle Giossi**, coprésidente depuis quatre ans, a choisi de prendre un nouveau départ et de quitter ce rôle (ainsi que celui de coprésidente de Formation Fribourg) pour voguer vers d'autres horizons. L'occasion pour moi de prendre la plume afin de la remercier…
Raphaëlle s'est investie sans compter pendant ces quatre années. Son enthousiasme, son envie d'avancer, de faire changer les choses avec toujours un seul objectif en tête, les élèves, force l'admiration. Elle a travaillé avec cœur et n'a jamais ménagé ses efforts afin de faire bouger le monde de l'école. Sa façon de prendre connaissance des dossiers, sa capacité à travailler en équipe, son investissement constant, sa détermination sans faille et son professionnalisme font d'elle une personne qui aura compté pour l'école fribourgeoise. Raphaëlle s'est battue sans cesse pour le bien des élèves et pour améliorer les conditions de travail des enseignant·es. Elle n'a jamais rien lâché et a toujours œuvré dans le but d'amener l'école toujours plus loin, toujours vers le mieux. Alors pour cela, Raphaëlle… Merci!

Publicité

Des remerciements en bonne et due forme

La SPFF prendra le temps de la remercier lors de la prochaine assemblée des délégué·es qui aura lieu, cette année, le **vendredi 12 septembre à 17h au Domaine Notre-Dame de la Route à Villars-sur-Glâne** en présence de notre Conseillère d'Etat, Sylvie Bonvin Sansonnens.
Pour rappel, cette assemblée réunit des délégué·es de tous les arrondissements et groupements qui ont chacun·e droit à un nombre défini de représentant·es (1 par 10 membres). Il reste encore des places, n'hésitez pas à vous annoncer auprès de votre responsable d'arrondissement (1-8) ou de groupement (AC-GFME-GFMES) dont vous trouvez les noms et contacts sur notre site internet spff.ch. Vous pouvez aussi vous annoncer auprès de notre secrétaire Carmen Geinoz à secretariat@spff.ch. Cette assemblée est réservée aux membres, les délégué·es doivent donc être cotisant·es.
Cette assemblée sera l'occasion, comme chaque année, de vous donner la parole, d'être à votre écoute, de vous entendre et d'échanger sur vos soucis et vos besoins. Elle nous permettra aussi de faire un retour sur la dernière année scolaire et de vous présenter les dossiers sur lesquels nous avons travaillé et/ou travaillons encore.
L'année qui arrive sera à n'en pas douter riche de gros dossiers…
La SPFF et Formation Fribourg auront fort à faire avec notamment la mise sur pied du groupe de pilotage concernant l'enquête qualitative sur le temps de travail (suite de l'enquête Ecoplan) et les résultats de l'Audit du SEnOF (Service de l'enseignement obligatoire francophone) qui sont tombés avant l'été.
Le PAFE (programme d'assainissement des finances cantonales), qui concerne toutes et tous les employé·es d'État, occupera la FEDE (Fédération des associations du personnel du service public du canton de Fribourg), Formation Fribourg et la SPFF.

Du pain sur la planche donc pour vos associations professionnelles qui continuent à travailler pour vous! Et pour cela, nous avons aussi besoin de vous…

La SPFF ne peut fonctionner sans vous! Nous avons besoin du soutien des enseignant·es, car c'est ensemble que nous sommes plus fort·es. L'union fait assurément la force…
La base de notre association professionnelle c'est vous, bien sûr, les cotisant·es et ce sont ensuite nos répondant·es. Le rôle des Répondant·es est primordial pour le fonctionnement de la SPFF.
Ce sont elles et eux qui font le lien entre le comité et les membres et qui transmettent toutes les informations importantes qui doivent arriver dans les écoles. Merci à chacun·e pour leur investissement et leur soutien!
Certaines écoles n'ont pas encore de répondant·e alors si c'est votre cas ou si vous connaissez des enseignant·es intéressé·es par ce rôle, n'hésitez pas à vous annoncer ou à leur transmettre le message.
Et si vous souhaitez vous investir encore un peu plus, des places au comité pour représenter certains arrondissements (le 2, le 4 et le 7) sont disponibles. Vous pouvez vous annoncer à l'adresse presidence@spff.ch.

Et bien sûr, n'oubliez pas nos canaux de communication, par lesquels vous pouvez obtenir des informations à jour et régulièrement:

- ***Le site internet www.spff.ch. Vous y trouvez toutes les informations importantes, les contacts, les dossiers en cours, les liens utiles. N'hésitez pas à le consulter et à en parler autour de vous.***
- ***La page Facebook (SPFF - Société Pédagogique Fribourgeoise Francophone). Elle vous donne aussi des informations régulièrement. Suivez-nous!***
- ***Instagram (spff_fribourg)***

«La fin d'une chose marque le commencement d'une nouvelle» d'Antoine de Saint-Exupéry.
C'est par ces mots que je vous souhaite une belle reprise et une magnifique nouvelle année scolaire.
Qu'elle vous apporte de nombreux moments de joie et de découverte avec vos élèves et le plaisir sans cesse renouvelé d'exercer ce si beau métier pour lequel tout recommence à chaque rentrée… •

Claire Spring, coprésidente de la SPFF

Quand l'inclusion sert de paravent à une politique de l'exclusion: neuvième partie

Alors que l'école publique est soumise à une déstabilisation systémique sous couvert d'efficience et de modernisation, l'analyse syndicale met en lumière la réalité d'une dépossession professionnelle organisée. Derrière les logiques managériales imposées par le DIP c'est un véritable processus de désinstitutionnalisation qui s'enclenche: verticalisation autoritaire, hiérarchies déresponsabilisées, dilution des collectifs éducatifs. La directive sur le temps de travail des enseignant illustre la mise sous tutelle de l'autonomie enseignante par le renforcement de directions d'établissement sans légitimité pédagogique, outillées davantage pour contrôler que pour soutenir.

Ce pouvoir hiérarchique, hérité des logiques esclavagistes et tayloristes, s'exerce sans contre-pouvoir, tout en invisibilisant ses propres responsabilités. L'institution abandonne les enseignant·es aux abus, constitue les directions et les MA en relais dociles d'un autoritarisme croissant, et organise la disqualification systématique de celles et ceux qui sont vraiment responsables des élèves qui leur sont confié·es. Il est donc temps de remettre au centre du débat la démocratie professionnelle, la justice au travail, et la souveraineté pédagogique des enseignant·es.

Aliénation collective et perte du sens du travail

Le travail, tel qu'il est conçu et structuré dans la société contemporaine, ne se contente pas de produire de la souffrance psychique et physique; il dépossède les travailleurs et travailleuses de toute expérience collective, solidaire et joyeuse – celle-là même qu'il pourrait, et devrait, incarner. Dans des conditions véritablement coopératives, le travail devient un espace d'émancipation, de créativité partagée, une dynamique que l'anthropologue David Graeber qualifie d'intrinsèquement «communiste». Or cette puissance transformatrice est méthodiquement détruite par les logiques gestionnaires dominantes, qui isolent les individus et les soumettent à une quête d'efficience aussi stérile que destructrice.

Le sociologue Nicolas Framont met en lumière l'hypocrisie fondamentale du discours capitaliste, qui prétend fonder le contrat de travail sur un accord entre individus libres et égaux. Une fiction juridique qui masque un rapport de domination, inscrit dans la subordination salariale et amplifié par la précarité matérielle. Ce lien de pouvoir, fondamentalement asymétrique, se dissimule sous des euphémismes tels que «collaborateurs», pendant que la contrainte économique, omniprésente, dicte unilatéralement les termes de l'engagement. Ce discours enrobe une domination brutale, fardée en coopération volontaire.

Aujourd'hui, la violence structurelle du modèle organisationnel scolaire s'incarne de manière tangible et constante sur le terrain. Un mal-être diffus, mais profondément enraciné, gangrène les établissements scolaires genevois, générant des tensions croissantes entre collègues – en particulier dans les écoles primaires et au sein des structures de l'OMP. Cette souffrance professionnelle, loin d'être un phénomène conjoncturel ou subjectif, relève d'un diagnostic collectif solidement documenté: les résultats de l'enquête menée auprès du personnel viennent confirmer ce que les associations professionnelles dénoncent uniment depuis des années. Pourtant, cette parole est constamment tenue à distance, dévalorisée, voire méprisée par une institution sourde aux alertes des représentant·es du personnel.

Briser les carcans pour libérer l'école

La SPG a, à maintes reprises, mis en lumière les impasses d'un système à bout de souffle et l'impérieuse nécessité d'engager une réflexion collective ambitieuse pour refonder une école régulière à la fois plus inclusive pour les élèves et plus respectueuse des enseignant·es. Ces deux dimensions sont intrinsèquement liées: l'absence de reconnaissance pleine et entière du professionnalisme du personnel éducatif – trop souvent relégué en marge des décisions, invisibilisé, voire naturalisé en vertu d'une tradition féminisée du métier – entrave la possibilité d'un accompagnement pédagogique juste, différencié et réellement inclusif. Au cœur de cette crise, l'un des nœuds structurels majeurs réside dans la rigidité extrême des horaires, en particulier au cycle 2. Ce carcan temporel entrave l'organisation des décloisonnements pédagogiques, étouffe les dynamiques collaboratives et condamne les équipes enseignantes à l'isolement fonctionnel. Or les décloisonnements ne relèvent pas d'un simple confort professionnel: ils constituent le levier fondamental d'une école véritablement inclusive. En permettant de travailler au plus près des besoins des élèves, dans le respect de leurs besoins et rythmes singuliers – et non en fonction de leur âge ou de leur degré scolaire –, ils brisent la logique normative de tri et d'assignation qui structure encore trop souvent l'école ordinaire. Il ne s'agit donc pas simplement d'adapter l'école aux besoins différenciés des élèves, mais bien d'instaurer les conditions concrètes d'un agir pédagogique collectif, pensé à partir des élèves, et non des cases institutionnelles. Il s'agit également de restaurer une intelligence professionnelle partagée, affranchie des logiques hiérarchiques et productivistes, à la hauteur des exigences démocratiques, sociales et humaines que porte l'école publique.

De la grève des TTC à la réappropriation de notre métier

Il est non seulement légitime mais urgent de restaurer un pouvoir décisionnel effectif aux équipes pédagogiques. Ce pouvoir doit s'exercer notamment en matière de répartition des ressources, d'organisation du travail et de définition des priorités pédagogiques. La mobilisation actuelle – et en particulier la grève du temps de travail hors présence des élèves – révèle crûment la dérive autoritaire par laquelle la DGEO et les directions d'établissement se sont progressivement approprié le contrôle de notre organisation professionnelle. Depuis quand les directions se sont-elles arrogées le droit de fixer unilatéralement le contenu, la fréquence, voire la finalité de nos réunions? Depuis quand peuvent-elles décider avec qui nous collaborons, et selon quelles modalités relationnelles ou pédagogiques? Pourquoi l'attribution des ressources pédagogiques – humaines, matérielles, temporelles – échappe-t-elle de plus en plus à toute délibération collective et démocratique?

Ces questions profondément politiques mettent en jeu le sens même du métier, la qualité du service public et la place du collectif dans l'institution scolaire. Il ne s'agit plus seulement de revendiquer quelques aménagements à la marge: il s'agit de reprendre ce qui nous a été méthodiquement confisqué – notre autonomie professionnelle, notre dignité collective, notre droit inaliénable à un travail humainement vivable et pédagogiquement juste.

Face à l'autoritarisme technocratique, la SPG maintient une exigence de rigueur démocratique

Dans le prolongement de la directive imposée unilatéralement sur le temps de travail – et à la lumière des constats sans appel issus de l'enquête de satisfaction conduite par le Département lui-même – la SPG a formulé une série d'exigences précises, appuyées sur une analyse rigoureuse des réalités professionnelles. En effet, loin d'apporter la clarté annoncée, ladite directive introduit une complexité inutilement artificielle, fondée sur des postulats mathématiquement erronés, et révèle une méconnaissance persistante du travail réel des professionnel·les du terrain.

Toutefois, dans un esprit de responsabilité stratégique – sans renoncer à aucun des principes fondamentaux d'équité et d'autonomie professionnelle – la SPG a posé les conditions minimales d'un éventuel apaisement du conflit. Ces exigences incluent: la redéfinition du rôle des enseignant·es dans l'enseignement spécialisé; un encadrement effectif des dérives managériales; la réouverture du chantier de l'horaire scolaire, sans tabou ni restriction préalable; la reconnaissance d'un véritable pouvoir décisionnel au sein des équipes; ainsi que la revalorisation structurelle de la formation continue sur le temps scolaire.

Si le Département prétend ne pas vouloir alourdir la charge de travail, il lui appartient désormais d'en administrer la preuve par des mesures concrètes et opposables. À défaut, la mobilisation collective sera reconduite et renforcée. Une réponse formelle de la conseillère d'État est attendue dans le courant de l'été sur la base de laquelle les membres de la SPG, réuni·es en Assemblée des délégué·es ou en Assemblée générale, se prononceront en toute souveraineté à la rentrée.

Reprendre la main, réinstituer le sens

Ainsi, la mobilisation en cours dépasse de loin les seuls enjeux conjoncturels. Elle s'inscrit dans une dynamique plus profonde: celle d'une résistance à l'infantilisation institutionnelle, à la dépossession silencieuse, et à cette gouvernance managériale qui transforme l'école en dispositif de contrôle plutôt qu'en espace de construction partagée. Reprendre la main sur notre métier, revient à restaurer du sens là où l'institution génère de l'absurde, du vide et de l'usure administrative. Ce dont l'école a besoin, ce ne sont pas d'ajustements technico-règlementaires, mais d'un renversement politique clair: un renversement qui réaffirme la primauté du collectif sur l'autorité, du soin pédagogique sur l'obsession évaluative, de l'autonomie sur l'assignation. Il ne s'agit pas de corriger les marges d'un système défaillant, mais de refonder l'école depuis son centre névralgique: celles et ceux qui la font vivre chaque jour, dans les classes, auprès des élèves. Ce que la hiérarchie tente de confisquer, les enseignant·es doivent le reconquérir ensemble – non comme une faveur concédée, mais comme un droit désormais revendiqué. •

Francesca Marchesini, présidente de la SPG

< 1re partie
2e partie >
3e partie >
< 4e partie
5e partie >
6e partie >
7e partie >
8e partie >

Olivier Solioz,
président de la SPVal

Début d'année scolaire: nouveautés et/ou poursuite des dossiers

Stéphane Darbellay,
président de l'AVECO

La reprise des activités professionnelles liées à l'école date de la mi-aout 2025 et varie selon les planifications personnelles et/ou les accès aux écoles. Les informations transmises en fin d'année scolaire par les directions et celles reçues juste avant cette rentrée ont induit des adaptations et des modifications des planifications. Lors des séances obligatoires fixées par la direction, les derniers impératifs locaux et ceux liés au DEF-SE ont été portés à la connaissance des enseignant·es.

Nouveautés*

Cette nouvelle année scolaire marque, pour un grand nombre de collègues, le début d'une période de changements. Ils peuvent être individuels (après des choix personnels) ou collectifs (à la suite des décisions des autorités scolaires). De multiples enseignant·es de l'école obligatoire valaisanne vivront des modifications induites par:

- Le nouveau Cahier des charges et sa liste des tâches.
- Un changement dans les équipes de direction.
- La généralisation des *Enseignants Ressources Vivre Ensemble au primaire* et des *Enseignants Ressources* au CO.
- Les projets d'école ou de centre scolaire.
- L'arrivée de nouveaux collègues.
- L'introduction de moyens d'enseignement.
- Une attention particulière sur l'orthographe, la grammaire, la conjugaison.

Regrets liés au Cahier des charges*

Pour les cinq associations d'enseignant·es de la FMEP qui sont concernées par le nouveau Cahier des charges «général», la décision de son introduction à la rentrée 2025 laisse un gout amer. N'aurait-il pas été plus logique de laisser du temps aux deux GT de terminer leurs délibérations afin de se coordonner pour rendre une copie achevée liant cahier des charges et gestion du temps de travail?
En effet, la décision politique ne tient pas compte du fait que:

- Le GT sur l'administration du temps de travail n'a, à ce jour, pas pu prendre connaissance de ce nouveau cahier des charges et des annexes précisant les différentes tâches qui y sont associées. Ce dernier n'a donc pas pu, en toute connaissance de cause, mettre en relation les pourcentages mentionnés « par des fourchettes» pour les trois champs d'activités avec les tâches qui y sont rattachées.
- Le GT ne s'est pas encore penché sur les facteurs différents qui sont appliqués sur une période d'enseignement «Primaire – Cycle d'Orientation – Secondaire II».
- Autre fait particulier, le Cahier des charges n'a pas été transmis avant la coupure estivale et ajoutera un paramètre supplémentaire lors des séances de la rentrée avec les directions.
- Certain·es collègues spécialistes ou avec des fonctions particulières devront composer avec ce Cahier des charges pendant une année en attendant que leur document spécifique soit travaillé durant la prochaine année scolaire.

Les comités de l'AVECO et de la SPVal pensent donc que cette introduction est «prématurée» et qu'il aurait été préférable d'attendre que les Cahiers des charges spécifiques ET les résultats du GT «temps de travail» soient connus.

Consultations sur les textes de lois*

L'AVECO et de la SPVal ont abordés lors des séances des comités de juin le principe du processus de travail interne pour la consultation des nouvelles lois en remplacement de la LIP1962.
En date du 18 juin 2025, le Conseil d'État a autorisé le DEF à mettre en consultation les trois textes de lois:

- **Loi sur l'école valaisanne (LEV)**
- **Loi sur l'enseignement du degré secondaire II général (LEDeS)**
- **Loi sur l'enseignement privé (LPriv)**

En date du 26 juin 2025, les présidents AVECO et SPVal ont reçu les documents suivants: la lettre du DEF, un texte de présentation des trois lois, les trois préavis ainsi que les trois rapports explicatifs.
Ces éléments sont disponibles via ce QRcode:
Pour l'AVECO et la SPVal, le traitement de ces documents est déjà mis à l'ordre du jour de la séance des comités en aout. Chaque association gèrera le processus interne de consultations avec différents groupes de membres (CIM – CP – Districts pour la SPVal, Délégués Responsables pour l'AVECO). Un retour au nom de chaque association sera effectué.
La Commission Sectorielle Enseignement de la FMEP se réunira spécifiquement pour ce dossier le 9 septembre 2025.
Le délai pour transmettre le retour est fixé au vendredi 19 septembre 2025.
Il est à relever que toute personne ou institution est invitée à se prononcer en complétant le questionnaire en ligne.

SPVal Société Pédagogique Valaisanne

Le Comité cantonal de la SPVal pour l'année scolaire 2025- 2026 se compose des personnes suivantes:

Président	Olivier Solioz
Administrateur	Philippe Martin

Représentant·es des Districts

Monthey	Martine Hilgert
St-Maurice	Pierre-Marie Bochatay
Martigny	Justine Panchaud
Entremont	Pierre Darbellay
Conthey	Daniel Roh
Sion	Dorothée Nanchen
Hérens	Gaétan Bruchez
Sierre	Pascal Rey

Particularité sur la comptabilisation des semaines scolaires

Le Service de l'Enseignement a publié dans l'ENT un Mémo qui précise les semaines concernées par **«une comptabilisation de demi-semaine»** pour les remplaçant·es et certaines situations pour les enseignant·es engagé·es.
Elles sont fixées aux dates suivantes:
- du 18 au 24 aout 2025
- du 13 au 19 octobre 2025
- du 16 au 22 mars 2026
- du 11 au 17 mai 2026.

L'AVECO et la SPVal relèvent que pour les enseignant·es à temps partiel (lundi – mardi – mercredi) trois semaines sur quatre comprennent l'entier des jours habituellement enseignés. Pour les collègues qui travaillent en fin de semaine (jeudi – vendredi) seule la première semaine est concernée.

La Matze

La Matze d'aout vous propose différentes citations inspirées par la rentrée et les projets professionnels des enseignant·es après la coupure estivale.

«Sachez vous éloigner, car, lorsque vous reviendrez à votre travail, votre jugement sera bien plus sûr.» — *Léonard de Vinci*

«Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines.» — *Victor Hugo*

«La vocation, c'est avoir pour métier sa passion.» — *Stendhal*

«Le métier, c'est ce qui ne s'apprend pas.» — *Pablo Picasso*

«Son travail peut être fini un jour, mais son éducation jamais.» — *Alexandre Dumas*

«Commencez par changer en vous ce que vous voulez changer autour de vous.» — *Gandhi*

«Ce n'est ni la finance, ni la stratégie, ni la technologie, mais le travail d'équipe qui demeure l'avantage compétitif ultime, parce qu'il est si puissant et si rare.» — *Patrick Lencioni*

«Le succès est la somme de petits efforts, répétés jours après jour.» — *Leo Rober Collier*

«Les rêves donnent du travail.» — *Paulo Coelho*

*NB – En raison du délai rédactionnel, les annonces du DEF-SE transmises après le 20 juin 2025 ainsi que celles liées à la conférence de presse de la rentrée ne sont pas intégrées dans ce billet.

AVECO

Le comité de l'AVECO pour l'année scolaire 2025-2026 se compose des personnes suivantes:

Stéphane Darbellay	Président
Carine Golay	Vice-présidente
Xavier Frossard	Caissier
Noriane Rizzo	Membre Comité
Samuel Métrailler	Membre Comité